



BILAN STATION D'EPURATION

HOTEL LE STANLEY

8-9 SEPTEMBRE 2011

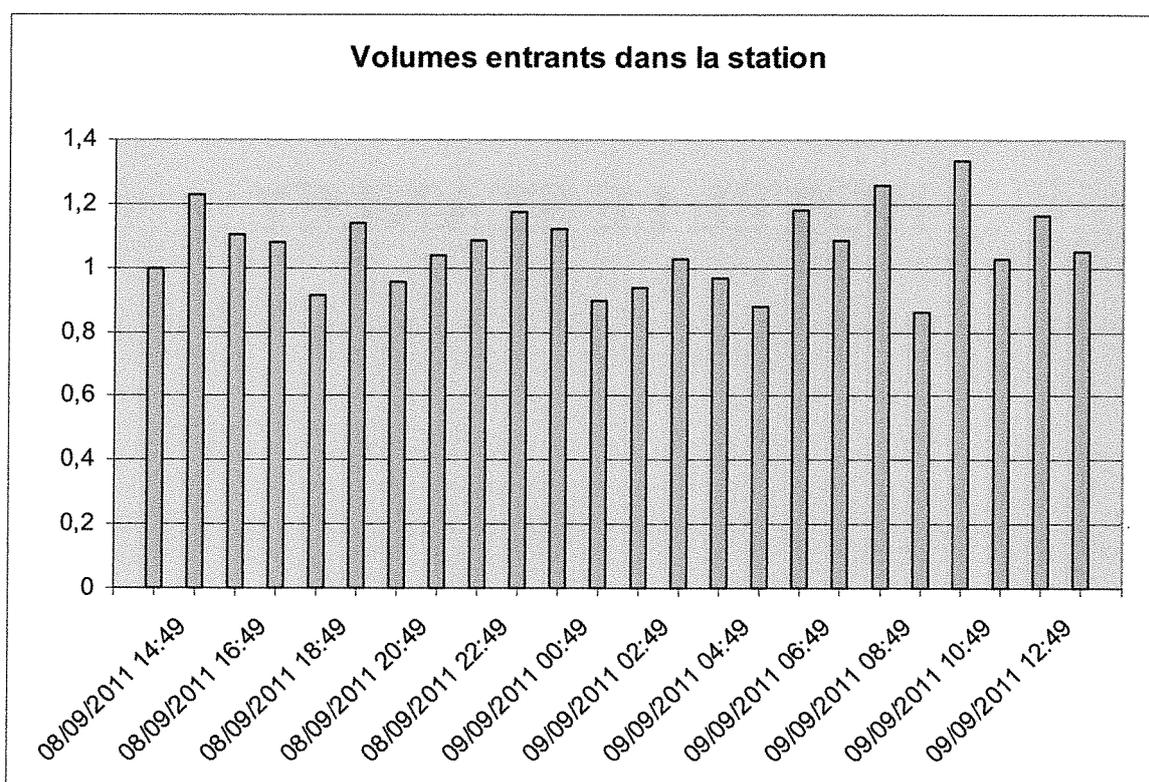
Données de la station

Cette station est de type biodisque, de marque PMT. Elle est dimensionnée pour 330EH.

Elle est composée d'un poste de relevage, un décanteur primaire, une unité de biodisque et un décanteur de type lamellaire.

Mesures de débit

Elles ont été effectuées dans le poste de relevage en entrée de station, avec une sonde piezométrique sur 24h.



Le volume journalier a été de 26m³. Ces volumes mesurés ont permis de réaliser l'échantillon moyen.

Le volume collecté est faible par rapport à la capacité de la station, elle se trouve en sous charge.

Mesures physico-chimiques

Le prélèvement a été effectué à l'aide d'un préleveur d'échantillon réfrigéré 24 flacons.

La méthode étant la suivante : un prélèvement toutes les heures et la réalisation d'un échantillon moyen au prorata des volumes entrants mesurés en entrée de station.

Le point de prélèvement s'est situé au niveau de la surverse du clarificateur, la crépine du préleveur devant être immergée.

On note un léger dépassement des matières en suspension qui peut être due au point de prélèvement, avec un entrainement des matières dues au préleveur. Des aménagements sur la conduite de sortie vont être effectués pour pouvoir prélever des échantillons plus représentatifs.

Conclusions

Le prochain bilan sera effectué après réaménagement du point de prélèvement. Les autres paramètres sont conformes à la norme.

Le débit mesuré est inférieur au débit nominal de la station.

RESULTATS D'ANALYSE

BC n° 18808
Aff n° Bilan 24h en sortie
Devis n°

SOCOMETRA

ZI Ducos 51 rue Auer
BP 48398845 Nouméa Cédex

Echantillon : 2011/09/E0086

Lieu du prélèvement: Stanley Hotel

Référence Client : Sortie Step

Date de début d'analyse :

Nature de l'échantillon : Eau usée

Date de prélèvement : 09/09/2011

Date de réception : 09/09/2011

Température à réception : 18.6°C

Date de fin d'analyse :

Préleveur : le client

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes françaises selon l'arrêté du 22 décembre 1994	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n° 205-97/BAPS du 20 juin 1997	Limite de quantification
Paramètre indésirable						
Demande biologique en oxygène DBO5	NF EN 1899-2	<2	mg/L	25	35	2
Demande chimique en oxygène DCO	ISO 15705:2002	87	mg/L	125	125	3
Matières en suspension MES	NF EN 872	41	mg/L	35	35	2
Paramètre physico chimique						
pH	NF T90-008	7.10	Unités pH	6-8,5		0,1

Remarques/Commentaires :

(1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.

(2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.

(3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.

(4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)

(5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.

(6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 27/09/2011

Responsable de laboratoire